2 HEURES DE BOUAYE 2025

Jeudi 1er mai 2025 - 13 H à 15 H

Règlement

Course organisée par le Club des "Patineurs d'Herbauges".
Course relais de 2 heures, accessible à tous, licencié ou non.

Circuit :

- Épreuve réalisée sur un circuit urbain de 1,6 km, sécurisé à partir du tour de découverte
- Tour de découverte du circuit à 12 h 45 derrière le véhicule ouvreur
- Durant l'épreuve, la circulation des véhicules est limitée aux riverains et aux véhicules de secours
- La circulation éventuelle des véhicules s'effectuera dans le sens de la course

Composition des équipes :

- Équipes de 4 à 5 patineurs
- Ouvert aux catégories suivantes : benjamin, cadet, junior B (saison en cours)

Sécurité :

- Port du casque obligatoire
- La sécurité des patineurs doit être respectée par tous, en particulier à l'approche de patineurs moins expérimentés (ralentir si besoin), de même s'il y a des véhicules de résidents sur le circuit.
  Ce n'est pas une course officielle. Tout mauvais comportement pourra être pénalisé (suppression de tours, disqualification du patineur ou de l'équipe selon la gravité constatée)

Pointage et dossards :

- Chaque équipe prendra possession de ses dossards et de son témoin **contre une pièce d'identité**
- Le dossard est à fixer sur la cuisse gauche (prévoir des épingles à nourrice)
- Le pointage sera réalisé par transpondeur CHRONELEC : **2 puces par équipe**
- Vous pourrez utiliser les puces de votre club (numéros des puces à fournir), ou les louer
  Tarif et caution par puce, précisés sur la fiche d'inscription (caution à déposer à la remise des puces)
- **Fin de la distribution des dossards et des puces à 12 h 45**

Droit à l'image :

- Des photos pourront être prises lors de la course et être utilisées pour nos différentes publications (Presse, Sites Internet, Forums associatifs ...)
- Ces photos ne serviront en aucun cas à des exploitations publicitaires ou financières

Dossier d'inscription (Date de clôture des inscriptions précisée sur la fiche d'inscription) :

- Remplir 1 fiche d'inscription par équipe et y joindre les documents demandés ci-dessous :
- **Pour les licenciés de la FFRS :** joindre une photocopie de la licence de la saison en cours
- **Pour les non-licenciés** : régler l'assurance et joindre un certificat médical de moins de 3 mois
- **Pour les moins de 18 ans :** remplir l'autorisation parentale

Renseignements complémentaires :

- Dossier d'inscription et renseignements disponibles sur notre site Web
  http://www.rollerbouaye.com/ ; rubrique "**Les 6 H de Bouaye**"
- Ou contacter : David Lelièvre au 06 76 34 77 95